

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Néerlandais 1.1			
Code	PEGL1B07LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera à mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de

mettre en pratique quelques démarches didactiques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 2			
Code	22_P EGL1B07LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSENS (anne.hanssens@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Axe linguistique :

- Pratique de la langue néerlandaise orale et écrite sous les aspects production et réception .
- Suite de la révision et extension de quelques champs thématiques du vocabulaire, révision approfondie de différents points de grammaire, d'orthographe, exercices pratiques de phonétique.
- Suite de l'acquisition de techniques et stratégies d'écoute, de lecture et d'expression orale et écrite.

B. Axe culturel et littéraire : découverte de quelques aspects de la culture et de la littérature des pays dont le néerlandais est la langue véhiculaire.

C. Axe didactique : découverte de quelques aspects de l'enseignement des langues.

- Présentation et analyse critique de différentes façons de faire apprendre les langues modernes dans l'enseignement secondaire,
- construction de séquences d'apprentissage à l'aide des manuels et des documents officiels.
- Approche spécifique du savoir lire et présentation d'activités permettant de développer le savoir-lire.

Démarches d'apprentissage

En discipline

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit au niveau oral et écrit.
- Utilisation des NTIC.
- Voyage culturel et linguistique.

En didactique

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit...
- Utilisation des différents manuels scolaires.

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants. Correction des évaluations formatives. Accompagnement lors de la conception des activités d'apprentissage, préparations en vue des stages.

Sources et références

ROSEN (G.). Grammaire illustrée du néerlandais. Editions Didier Hatier.

GODIN (P.), OSTYN (P.), VANPARYS (J.). Taalnet 1. Editions Plantijn.

VAN HAUWERMEIREN (P.). Waar Nederlands de voertaal is. Editions Van In.

DAMMEN (M.), TYSSENS (Ch.). Les simulations par paires. (Fichiers) Ministère de la Communauté Française.

Manuels scolaires utilisés en Belgique.

Programmes et outils du SEGEC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, manuels scolaires, œuvres littéraires.

Utilisation NTIC / supports audio et vidéo..

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative , sommative , certificative.

L' U.E. est réussie pour autant que les 2 parties de l'examen (**discipline et méthodologie**) soient réussies. Un échec dans **une des 2 parties** de l' examen implique donc l' **échec** de l' U.E. Dans ce cas , le jury des professeurs est souverain.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	16		
Période d'évaluation			Exm	84	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

